

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION JEUDI 6 Mai 2021

Présents : Mme et M., FORGES, BRIEU, COUTURIER, DUPRE-KOVARIKOVA, GARRAIT-BOURRIER, GAYRAUD, LE FLOC'H, PATEL, PILET, PLATELLE, POLICARD, ROUQUETTE, SALMON-MONVIOLA, LEONARDON, SPITZL-DUPIC, BRIEU, THOMAS, YANG, VIOLLE, SINDA, PENA, JANKIN, MOULIN.

Procurations : Mme et M. DURAN à LEONARDON, GELLY à PATEL, MATHIOS à GAYRAUD, ALARY à SPITZL-DUPIC, SCHWEITZER à VIOLLE, BOUVIER à POLICARD, AGOSTINIS à PENA.

Le conseil de gestion a lieu via TEAMS.
La séance débute à 9h.

1. Validation du PV du CG du 1^{er} avril 2021

Aucun changement n'est proposé.
Le PV est soumis au vote des membres du Conseil de Gestion.
1 Abstention. Il est donc adopté à l'unanimité

2. Validation du calendrier pédagogique licence 2021-22

Le calendrier a été communiqué par mail aux membres du conseil en amont.

Remarque de M. Patrick del Duca : Ce calendrier ne concerne que les licences. Les masters ont en effet plus d'autonomie. Il faut juste bien informer les étudiants des dates du calendrier

M. Patrick del Duca informe que la rentrée sera certainement encore de type « covid ». Il explique qu'il n'y aura pas de grandes réunions de rentrée mais seulement les réunions avec les responsables des mentions et responsables d'année.

Ce calendrier fixe surtout les dates de rentrée.

Il est précisé par Mme Annie Sinda que les dates de 2^{ème} session d'examens peuvent être décalées et être soumises au conseil de gestion pour modification.

Un échange s'engage sur une proposition de décaler la rentrée pour les années futures afin de faciliter l'installation des étudiants à Clermont-Ferrand et de laisser plus de temps aux enseignants pour la recherche début septembre.

Le calendrier est soumis au vote du conseil de gestion pour approbation.

1 Contre, 0 Abstention.

Le calendrier est donc adopté.

3. Proposition et désignation de trois membres extérieurs

Une présentation des membres extérieurs déjà présents est effectuée.

Mme Sandrine Thomas commence. Elle est rédactrice en chef à « La Montagne ». Elle explique que dans le contexte actuel, le journal est particulièrement attentif aux questions étudiantes et qu'elle est donc ravie de continuer à faire partie du conseil de gestion à l'UFR.

Mme Leonardon poursuit et explique qu'elle est inspectrice pédagogique régional au Rectorat et qu'elle remplace M. Duran, aujourd'hui pris sur une commission paritaire.

En ce qui concerne les membres extérieurs encore manquants, Mme Sandhya Patel souhaite proposer M. Laurent Crouzet, responsable d'Euro Connection et investi dans la production de courts métrages. M. Nicolas Violle souhaite proposer Mme Alicia Cuerva qui est illustratrice jeunesse au sein de la maison d'édition Cosette Cartonera et qui connaît bien les formations à l'UFR LCC. Mme Sinda indique qu'il sera possible de proposer également une personnalité impliquée dans le développement durable.

En attendant d'avoir l'accord des personnes concernées, la désignation de ces trois membres extérieurs est repoussée au prochain Conseil de gestion.

4. Point sur les travaux d'isolation du Manège (nature des travaux et calendrier prévisionnel)

M. del Duca présente les différents niveaux des travaux au Manège.

Le 1^{er} niveau correspond à la mise en place d'une ventilation et de l'installation d'un module adiabatique. Cela permettra une ventilation et un rafraîchissement de tout le bâtiment. Cette installation sera non bruyante.

Le 2^{ème} niveau correspond au changement de menuiseries et des panneaux de la toiture servant au désenfumage.

Le 3^{ème} niveau se rapporte à l'isolation de la toiture en incorporant un isolant fin mais efficace entre la charpente et les supports des ardoises.

Les travaux devraient commencer début juillet et se terminer fin août pour avoir des locaux opérationnels à la rentrée en septembre.

Mme Clarisse PENA demande des précisions sur le système de LED décrit dans le document fourni en amont du conseil. La réponse est que ce système est facile et efficace sans risque d'extinction intempestive.

5. Questions diverses

1) Bourses Rotary Club : trois bourses du Rotary-Club sont attribuées chaque année à trois étudiants français de deuxième année EFA sur des critères relevant du mérite (l'une des bourses est également attribuée sur critères sociaux).

M. Schulz, responsable du diplôme, a proposé en 2018 les critères au mérite suivants :

- Moyenne générale du S3 – coeff 2
- Cours de langue (traduction, langue orale, grammaire) – coeff 1
- Cours de civilisation – Coeff 1

Ils ont été votés en mai 2018 à l'unanimité.

Au printemps 2020, seuls deux noms ont été proposés pour la bourse (pas de demande pour celle sur critères sociaux), mais n'ont pu être validés par le Conseil de gestion à l'automne 2020.

Il s'agit de Mme Lucie MALLARD et Mme Coralie MATYJA.

Ces attributions de bourse sont soumises au vote du conseil.

Les bourses sont approuvées à l'unanimité.

2) Référents « aide psychologique » au sein de l'UFR :

Dix réponses positives dont trois BIATSS pour remplir ce rôle. Il manque encore des référents enseignants en LEA et en espagnol.

3) Point sur la rentrée

M. del Duca commence par exposer les mesures qui seront certainement mises en place à la rentrée.

En considérant que les étudiants ne seront pas tous vaccinés à la rentrée et que cette rentrée se fera encore en mode « covid », il paraît plus prudent de prévoir l'ensemble du dispositif suivant :

- Tous les TD auront lieu en présentiel en ne dépassant pas 50 % de la capacité d'accueil des salles. Par exemple : pour une salle dont la capacité est de 40, seulement 20 étudiants pourront suivre le TD en présentiel.
- Les enseignements pratiques impossibles à faire en mode hybride (notamment tous les cours nécessitant l'utilisation de logiciels payants) accueilleront les groupes complets (en règle générale, ils ne dépassent pas 25 étudiants) en respectant toutes les règles sanitaires relatives à l'usage du matériel informatique.
- CM : pas de CM à plus de 60 étudiants en ne dépassant pas 50 % de la capacité d'accueil des salles. Cela permet éventuellement d'accueillir des demi-groupes de CM (par ex. en L3 d'anglais ou en InfoCom), le tiers des groupes en LEA et certains groupes complets ou quasiment complets en master.

Par ailleurs, les amphis Waltz, Pascal et Paul Coulomb seront équipés pour des cours à distance ; il sera possible d'y faire cours par TEAMS.

Mme Sandhya Patel demande quelle est la position de l'UFR si des enseignants souhaitent continuer à faire des cours à distance à 100%.

M. del Duca répond que la position de l'UCA est de permettre à tous les étudiants d'avoir des cours en présentiel (CM ou TD), mais on peut imaginer que certains CM restent à distance car la pandémie ne va pas s'arrêter à la rentrée.

Une discussion s'engage ensuite sur les salles informatiques dont la 104 qui n'a ni aération ni fenêtre. M. Philippe Forges demande si on ne pourrait pas compter sur l'Université pour attribuer un budget pour équiper une nouvelle salle informatique.

M del Duca répond que pour l'instant le budget de l'UFR était suffisant pour financer de nouveaux équipements informatiques et qu'il n'était pas prévu de faire une nouvelle salle. Cela fera parti des questions à soulever lors de la livraison du nouveau bâtiment.

4) Inscriptions sur E-candidat pour les masters :

Mme Annie Sinda fait une proposition qui émane de l'utilisation de la plateforme e-candidat pour les inscriptions en master. En effet, en période de recrutement, il y a des difficultés à gérer le flux d'étudiants par rapport au paramétrage de la plateforme, car il y a beaucoup d'étudiants admis qui confirment mais ne s'inscrivent jamais, prenant la place d'autres candidats et réduisant ainsi les effectifs à la rentrée.

L'UCA a décidé cette année pour les candidats admis en liste principale « Un délai de confirmation identique pour toutes les formations de l'UCA soit 8 jours pour la 1^{ère} campagne avant désistement automatique et remontée des étudiants en liste complémentaire. Il faut savoir qu'une date unique nationale a été retenue pour la 1^{ère} campagne e-candidat et il s'agit du 21 juin ; donc théoriquement, à cette date, tous les étudiants auront les réponses à l'ensemble de leurs candidatures. Ce délai pourrait être ramené à 3 jours pour les campagnes suivantes. Ces décisions ont pour but de faire remonter au plus tôt les candidats des listes complémentaires.

Par ailleurs, l'UCA a décidé, pour tenter d'éviter d'avoir trop de baisse d'effectifs à la rentrée, que sera désormais spécifié dans le courrier portant l'avis favorable que « sauf mention spéciale de la composante, sans inscription de la part du candidat au 21 juillet délai de rigueur, il sera considéré comme démissionnaire ». Il est rappelé que ce courrier est envoyé automatiquement.

Puisque la composante peut retenir une autre date, il est proposé au conseil de gestion de ramener la date limite au 15 juillet (et non 21) pour l'UFR LCC ou pour certaines mentions de Master selon les avis. Cela permettrait en effet, d'avoir un délai pour réagir à la situation avant les congés sans attendre les effectifs à la rentrée.

Suite à une remarque de Mme Clarisse PENA, il est précisé que les étudiants en difficulté financière pourront se rapprocher des secrétariats pédagogiques pour trouver des solutions et demander des délais de paiement des frais d'inscriptions par exemple.

Cette proposition est soumise au vote du conseil de gestion.
Elle est adoptée à l'unanimité.

5) Mme Sandhya Patel demande si la date de la commission pour les MCCC pour la NOF a été communiquée. Il lui est répondu que pour l'instant la DF ne peut pas proposer de modèle où seront à renseigner les modalités de contrôle et particulièrement avec les blocs de compétence (ceci est surtout vrai en licence).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h20.

Le directeur,

Le Directeur



Patrick DEL DUCA

Patrick del Duca

La secrétaire de séance

Responsable Administrative



Stéphanie Joseph

Stéphanie Joseph